

Dispositions financières BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Sommaire

MAI le 30/05/2023

Saison 23/24

Saison 24/25

Saison 25/26

Application saison 2023/24

A	Indemnités Kilométriques et de Match
B	Cotisations, droits d'engagements et coupes
C	Licences Assurances
D	Formation
E	Frais divers
F	Amendes
G	Forfaits
H	Pénalités pour non désignation des éducateurs
I	Sanctions pour non respect des obligations d'équipes réserves et de jeunes
J	Infractions au statut de l'arbitrage
K	Visites terrains
L	Auditions
M	Groupement de club de jeunes
N	Nouveaux clubs (caution, avances...)
O	FMI
P	Participation au développement des Pratiques (Jeunes, Futsal, ...)
Q	Divers
R	Caisse péréquation

A Indemnités Kilométriques et de Match		Montant			
Frais de déplacement					
A.01	Remboursement Frais Km : déplacement membres C.A, commissions, salariés et officiels	0,446 €/km			
A.02	Déplacement de moins de 20 kms (aller/retour)	9,00 €			
A.03	Cas particuliers : indemnité de déplacement pour les arbitres, délégués et observateurs entre 1 et 40 km aller/retour (dans le cadre d'une compétition)	18,00 €			
Indemnité de match - Arbitre Central					
A.04	Match R1	47,00 €	50,00 €		
A.05	Match R2	44,00 €	47,00 €		
A.06	Match R3	40,00 €	43,00 €		
A.07	Match Féminines R1	29,00 €	34,00 €	39,00 €	43,00 €
A.08	Match Féminines R2	27,00 €	30,00 €	33,00 €	35,00 €
A.09	Match U18, U19, Coupe Gambardella	30,00 €	32,00 €		
A.10	Match U14 à U17	28,00 €	30,00 €		
Indemnité de match - Arbitre Assistant					
A.11	Match R1	32,00 €	35,00 €		
A.12	Match R2	32,00 €	35,00 €		
A.13	Match R3	32,00 €	35,00 €		
A.14	Match Féminines R1 et R2	27,00 €	30,00 €	33,00 €	35,00 €
A.15	Match U18, U19, Coupe Gambardella	24,00 €			
A.16	Match U14 à U17	24,00 €			
A.17	Audition des arbitres ou officiels devant commissions régionales (indemnité kilométrique)				cf. A.01
Indemnité - Arbitrage Futsal					
A.18	Futsal-Championnat régional	27,00 €			
A.19	Futsal-Plateaux à 3 équipes	35,00 €			
A.20	Futsal-Plateaux supérieurs à 3 équipes - Séniors	46,00 €			
A.21	Futsal-Plateaux supérieurs à 3 équipes - féminins	46,00 €			
A.22	Futsal-Plateaux supérieurs à 3 équipes - U18	46,00 €			
A.23	Futsal-Plateaux supérieurs à 3 équipes - U13 - U15	46,00 €			
Indemnité - Arbitrage matchs amicaux déclarés					
A.24	Match N2/N3 contre R1/R2 - Arbitre Central	60,00 €			
A.25	Match N2/N3 contre R1/R2 - Autres Matchs niveau Régional (2 équipes) - Arbitre Central et Arbitre Assistant	30,00 €			
Indemnité - Observateur d'Arbitres					
A.26	Observation match régional		15,00 €		
Indemnité - Délégués					
A.27	Match régional		15,00 €		

B Cotisations, droits d'engagements et coupes		Montant			
Cotisations FFF et Ligue : exonération pour les clubs les 2 premières années d'affiliation					
B.01	Cotisation Fédérale - Art. 28 des RG FFF	60,00 €			
B.02	Clubs nationaux	50,00 €			
B.03	R1	50,00 €			
B.04	R2	50,00 €			
B.05	R3	50,00 €			
B.06	Clubs Féminins	50,00 €			
B.07	Clubs Futsal	40,00 €			
B.08	D1 et D2	50,00 €			
B.09	Autres divisions	50,00 €			
B.10	Clubs n'engageant que des équipes de jeunes	50,00 €			
B.11	Clubs ne participant pas aux épreuves officielles	50,00 €			
B.12	Cotisation membre individuel	20,00 €			

Les Aides à la Formation	
Bons de Formation dématérialisés à 15 €	
Educateurs	
Attestations Fédérales	1 bon
CFI éligibles : U6-U9 ; U10-U13 ; projet club et Futsal	2 bons
Arbitres	
FIA et FIA Futsal	2 bons
FIA arbitres assistants	1 bon
Dirigeants	
Module du PFFD	1 bon
Bourse Formation	
Formations régionales éligibles : BEF (traditionnel et apprentissage), BMF (traditionnel et apprentissage), DF (Responsable Ecole de Foot, Coach Jeunes et Coach Seniors)	Sur Dossier. Contacter l'IRZF

E	Frais divers	Montant	
		U12 à U17	U18 à Séniors
Droits de changement de club - Joueurs			
E.01	Clubs professionnels	80,00 €	170,00 €
E.02	Clubs nationaux	50,00 €	140,00 €
E.03	Clubs de ligue	35,00 €	80,00 €
E.04	Clubs de district	20,00 €	70,00 €
Droits de changement de club - Arbitres			
E.05	Tous Clubs	-	350,00 €
Frais de dossier			
E.06	Confirmation de réserves - Réclamation et demande d'évocation	30,00 €	
E.07	Frais procédure d'appel à la ligue	85,00 €	
E.08	Opposition à changement de club	25,00 €	
Droit de Mutation Arbitres			
E.09	Confirmation de réserves - Réclamation et demande d'évocation	30,00 €	

F	Amendes	Montant	
Amendes licenciés			
F.01	1er avertissement	13,00 €	
F.02	2ème avertissement	23,00 €	
F.03	3ème avertissement	35,00 €	
F.04	1ère exclusion	35,00 €	
F.05	2ème exclusion	60,00 €	
F.06	3ème exclusion	100,00 €	
F.07	Pour les sanctions supérieures à 3 matches de suspension ferme	+ 20,00 €	
F.08	Licencié non qualifié (suspendu, absence de licence, non surclassé, etc.)	50,00 €	
F.09	Infractions listées à l'article 207 des RG FFF	150,00 €	
Amendes pour absence Assemblée Générale			
F.10	Clubs Nationaux	150,00 €	
F.11	Clubs Régionaux	100,00 €	
F.12	Clubs représentés (amende égale à 50% de celle infligée aux clubs absents)	selon F.10/F.11	
Amendes pour retard d'envoi ou non envoi ou non déplacement			
F.13	Retard d'envoi feuille de match papier	20,00 €	
F.14	Non envoi de rapport	30,00 €	
F.15	Futsal - Non envoi de rapport	20,00 €	
F.16	Non réponse d'un club à une demande de la LBFCF	40,00 €	
F.17	Futsal - Non réponse d'un club	20,00 €	
F.18	Non déplacement à une convocation (non justifié)	30,00 €	
F.19	Futsal - Non déplacement à une convocation de commission (non justifié)	20,00 €	
Amendes pour demande de licence abusive			
F.20	Demande de licence (hors Futsal)	25,00 €	
F.21	Demande de licence Futsal	20,00 €	
Amendes pour absence de licences Dirigeants			
F.22	Absence de licence pour Président, Trésorier et Secrétaire (par licence manquante) - Article 30.1 et 30.2 des RG FFF	50,00 €	
F.23	Insuffisance du nombre de licences Dirigeants (art. 29 des RG de la Ligue)	-	50,00 €
Amendes - Responsables Sécurité			
F.24	Non désignation des Responsables Sécurité pour les clubs de R1 et R1 Futsal en début de saison	100,00 €	
F.25	Absence du Responsable Sécurité (Amende par match)	50,00 €	
Amendes - Tuteur Jeunes Arbitres Assistants			
F.26	Non désignation avant la compétition du tuteur du jeune arbitre assistant	30,00 €	
F.27	Absence sur le match du tuteur du jeune arbitre assistant	20,00 €	

G	Forfaits	Montant	
Forfait déclaré et non déclaré (montant par forfait)			
G.01	R1, R2 et R3 ; R1F et R2F	80,00 €	
G.02	Coupe de France : N3, R1, R2, R3, R1F et R2F	35,00 €	
G.03	Autres Coupes : N3, R1, R2, R3, R1F et R2F	175,00 €	
G.04	Coupes : Jeunes, Futsal et Football Entreprise	60,00 €	
G.05	Futsal	60,00 €	
G.06	Equipe jeune : match aller et phase automne	80,00 €	
G.07	Equipe jeune : match retour et phase printemps	100,00 €	
G.08	Forfait non déclaré (pour catégories d'équipes de B.13 à B.25)	130,00 €	
Forfait général			
G.09	R1	700,00 €	
G.10	R2	400,00 €	
G.11	R3	300,00 €	
G.12	Jeunes, R1F et R2F	250,00 €	
G.13	Futsal	250,00 €	
G.14	Retrait d'engagement (pour catégories d'équipes de B.13 à B.25)	150,00 €	

H	<i>Pénalités pour non désignation des éducateurs</i>	Montant
H.01	Par éducateur et pour chaque match en situation irrégulière en R1	170,00 €
H.02	Par éducateur et pour chaque match en situation irrégulière en R2	85,00 €
H.03	Par éducateur et pour chaque match en situation irrégulière en R3	50,00 €
H.04	R1 féminine	50,00 €
H.05	Championnats Jeunes U15R / U16R1 / U18R	50,00 €
H.06	Championnats Jeunes U14R / U16R2 / U17R	30,00 €
H.07	Défaut de participation au stage obligatoire de formation continue (recyclage)	150,00 €

I	<i>Sanctions pour non respect des obligations d'équipes réserves et de jeunes</i>	Montant
<i>Première saison d'infraction</i>		
I.01	R1	180,00 €
I.02	R2	140,00 €
I.03	R3	120,00 €
<i>Deuxième saison d'infraction</i>		
I.04	R1	360,00 €
I.05	R2	280,00 €
I.06	R3	240,00 €
<i>Troisième saison d'infraction et suivantes</i>		
I.07	R1	540,00 €
I.08	R2	420,00 €
I.09	R3	360,00 €

J	<i>Infractions au statut de l'arbitrage</i>	Montant
<i>Par arbitre manquant la 1ère saison</i>		
J.01	L1 et L2	600,00 €
J.02	N1	400,00 €
J.03	N2 et N3	300,00 €
J.04	D1 féminine	180,00 €
J.05	D2 féminine	140,00 €
J.06	D1 FFF Futsal	180,00 €
J.07	D2 FFF Futsal	140,00 €
J.08	R1	180,00 €
J.09	R2	140,00 €
J.10	Autres divisions régionales et division supérieure de district	120,00 €
J.11	Championnat de football d'entreprise et féminines régionaux, autres divisions de district, club qui n'engagent que des équipes de jeune	40,00 €
<i>Par arbitre manquant les saisons suivantes</i>		
J.12	2ème année	amende x 2
J.13	3ème année	amende x 3
J.14	4ème année	amende x 4

K	<i>Visites terrains (frais administratifs)</i>	Montant
K.01	Classement, confirmation de classement, reclassement, changement de niveau, pour toute installation d'éclairage	60,00 €
K.02	Visite de terrain : installations niveau 1 à 5	64,00 €
K.03	Visite de terrain : installations niveau 6, foot à 11 et foot à 8	32,00 €
K.04	Visite de gymnase	32,00 €

L	<i>Auditions</i>	Montant
L.01	Absence non excusée lors d'une audition	35,00 €

M	<i>Groupement de club de jeunes</i>	Montant
M.01	Envoi du bilan annuel hors délai	50,00 €
M.02	Non envoi du bilan annuel	150,00 €

N Nouveaux clubs		Montant
N.01	Caution versée à l'affiliation pour les clubs Libres	300,00 €
N.02	Caution versée à l'affiliation pour les clubs n'engageant que des équipes de jeunes ou les clubs Football Diversifié	150,00 €
N.03	Avance sur frais	150,00 €

O FMI		Montant
O.01	Absence de code	46,00 €
O.02	Absence de tablette	46,00 €
O.03	Absence de transmission	46,00 €
O.04	Non envoi rapport constat d'échec FMI	30,00 €
O.05	Transmission tardive	20,00 €
O.06	Futsal - Absence table de marque - Dirigeant licencié	40,00 €
O.07	Inscription sur la FMI, d'un éducateur non présent sur le banc	150,00 €

P Participation au développement des Pratiques (Jeunes, Futsal,...)		Montant
P.01	L1	12 500,00 €
P.02	L2	4 500,00 €
P.03	N1	2 500,00 €
P.04	N2	600,00 €
P.05	N3	400,00 €

Q Divers		Montant
Q.01	Club portant une accusation non justifiée	100,00 €

R Caisse péréquation		Montant
<i>Déplacement</i>		
R.01	Séniors	2,20 € / km aller
R.02	Jeunes	2,20 € / km aller
R.03	Féminines	2,20 € / km aller
<i>Arbitrage</i>		
R.04	R1/R2/R3	Débours
R.05	Jeunes/ Féminines/ Football Entreprise/ Futsal	Débours
<i>Délégués</i>		
R.06	R1 / Futsal	Débours